

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1993)
Heft: 54: La "Muba" restera bâloise

Artikel: Le pont en feu : jours de deuil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-847997>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jours de deuil

ont changé de conception par rapport aux étrangers après avoir donné des leçons de langue à des réfugiés tamouls. D'autres ont réalisé des exploits, comme cet ingénieur qui, durant sa peine, a créé un luxueux programme informatique pour un grand hôpital bernois. Libéré, il a reçu un contrat d'entretien. Comme le travail d'intérêt général n'est pas rémunéré, il est reçu à bras ouverts par les 266 institutions bernoises, mais surtout par les homes pour personnes âgées (31% des places offertes), les hôpitaux (30%), les administrations et l'université (8%), les forestiers (7%) et même le jardin zoologique (1%). Le professeur Karl-Ludwig Kunz, de l'Université de Berne, évalue le modèle bernois. Il juge son écho "absolument positif" : 89% des employeurs l'accueillent favorablement et 97% des "employés" estiment que la formule est sensée.

Pas de tracasserie

Le travail d'intérêt général semble susciter bien plus d'enthousiasme à Berne que dans les autres cantons. Pourquoi ? D'après Michael Czismas, la réponse est claire : "Le modèle bernois est largement basé sur la confiance". Plusieurs cantons ont limité la liste des ayants droit, interdit le travail aux récidivistes, engagé des gardiens pour surveiller les travailleurs. Berne a choisi l'ouverture. Elle offre à tous les condamnés légers de troquer des heures de travail contre les jours de cellule. Et si un condamné accepte, il échappera à tout contrôle poli-

cier. Durant son travail, il ne rencontrera ni gendarme ni gardien de prison. Qui contrôle la bonne exécution du travail ? Pas d'anciens gendarmes comme dans certains cantons, mais les employeurs et eux seuls.

Mal reçu par la Berne romande

Si le modèle bernois a un excellent écho, il rencontre de nombreux obstacles, surtout dans la partie romande du canton. Thomazine von Witzleben, de l'Institut de droit pénal de l'Université de Berne, parle de résistance à tous les niveaux. Pour l'instant, seuls 4 employeurs de cette région ont accepté par convention de recevoir ces travailleurs particuliers. Thomazine von Witzleben souligne également que certains préfets bernois font régner un climat de boycottage latent contre le travail d'intérêt général. Par ailleurs, les groupes de détenus posant des problèmes ont tendance à augmenter : chômeurs sans ressources financières, toxicomanes, alcooliques. Leur engagement dans le travail d'intérêt général demande une organisation toujours plus lourde et des contacts répétés avec les employeurs. Enfin, les "employés" aimeraient que leurs frais personnels soient remboursés, au moins pour les repas, les transports et l'habillement. La conclusion de Thomazine von Witzleben : "Il faudra du temps pour que le travail d'intérêt général soit pris pour ce qu'il est, une sanction crédible, et non pour un geste de grâce ou de faiblesse". ■

Les Lucernois sont sous le choc : la Kappellbrücke, ce monument emblématique, a presque totalement disparu lors d'un incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 17



au 18 août. Les flammes ont quasiment dévoré la totalité de l'antique pont de bois construit au XIV^{ème} siècle : les pompiers n'ont pu sauver que les deux têtes de pont et la tour octogonale située au milieu de la Reuss, ainsi que quelques-uns des 111 tableaux d'Heinrich Wägmann qui le décoraient. La présence de ces tableaux avaient du reste conduit les responsables à ne pas installer de "sprinkler", un dispositif contre l'incendie qui aurait détérioré les peintures. Pas de dispositif de détection des fumées non plus, qui aurait pu permettre une intervention des pompiers plus rapide. Mais l'incendie s'est propagé si rapidement que bien des observateurs penchent pour un incendie d'origine criminelle : le feu aurait éclaté sous le pont, sur une des embarcations amarrées à cet endroit. Des spécialistes ainsi que la police scientifique de Zurich enquêtent actuellement sur les raisons de ce drame. Quant à la reconstruction du monument, tous les Lucernois y pensent déjà. Le pont était assuré en deçà de sa valeur (1,4 million de frs.s. seulement) alors que les autorités lucernoises estiment la reconstruction à quelque 3 millions de frs.s. Une documentation photographique précise de l'oeuvre de Heinrich Wägmann a été réalisée il y a deux ans, ce qui permettra une reconstitution aussi fidèle que possible des 111 tableaux. Le week-end qui suivit la catastrophe a vu l'arrivée de milliers de personnes : amateurs de catastrophes, simples curieux, touristes regrettant de n'avoir pas vu le pont avant l'incendie, habitants de la ville, photographes et autres cinéastes amateurs, peintres du dimanche immortalisant les restes de la Kapellbrücke, tous sont venus en masse se recueillir. Quant à l'argent, des collectes ont déjà été lancées. Spontanément, les Lucernois ont offert leur aide. Ainsi, "Pilatus", une radio locale, récoltait deux jours après l'incendie 100.000 frs. s. Le quotidien "Luzerner Neueste Nachrichten" rassemblait lui 63.000 frs. s. Des sociétés et la Ville ont également apporté leur contribution. Des dons affluent de l'étranger et les PTT ont d'ores et déjà annoncé l'émission d'un timbre spécial. Une collecte fut également organisée lors du Congrès des Suisses de l'étranger à Montreux. Quant au deuxième pont de bois de la ville, la Speuerbrücke, il a été mis sous surveillance. Les fresques qui ornent ce pont, une danse macabre peinte par Kaspar Meglinger, seront du reste remplacées par des copies... ■